



Communiqué de presse

Lons le Saunier le 3 avril 2020

En confinement... on ne part pas en vacances...

Alors que les vacances scolaires commencent demain pour certains et que le Jura accueille traditionnellement un grand nombre de vacanciers, la situation sanitaire actuelle ne permet pas ce genre de déplacement que ce soit en provenance d'autres départements mais également au sein même du département.

Conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, le préfet du Jura, lors d'une réunion ce 2 avril, en préfecture, a mobilisé les forces de l'ordre,

La lutte contre la propagation du coronavirus doit rester dans l'esprit de chacun, pour la sécurité de tous.

Les consignes sont claires, il n'est pas autorisé de changer de lieu de confinement, y compris pour les vacances scolaires. Le préfet a demandé aux forces de l'ordre du département du Jura de renforcer leurs contrôles, de jour comme de nuit, ainsi que par un dispositif mobile déployé sur l'ensemble du département.

En plus de l'amende de 135€ pour non-respect des décrets relatifs aux déplacements, il sera systématiquement demandé aux personnes en infraction de faire demi-tour.

Il a été constaté ces derniers jours sur les routes du Jura une très nette augmentation de la vitesse constatée avec de grands excès de vitesse. Le préfet met en garde les contrevenants de pratique inacceptables et des attitudes irresponsables. Des contrôles sont également organisés sur les routes du Jura,



Préfecture du
jura

